

Observatoire Cap Retraite 2014

## La France face à la pénurie de maisons de retraite Situation actuelle et à venir à l'échelle régionale et départementale

Ce premier observatoire mené par Cap Retraite le confirme : la France vieillit. D'ici 2040, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans aura augmenté de 94 %, atteignant ainsi près de 7 millions de personnes.

Cap Retraite a voulu analyser cette situation afin de répondre à ces différentes questions : quels départements seront les plus touchés par le vieillissement de leur population ? La prise en charge médicalisée est-elle égale quel que soit le territoire ? Le coût d'hébergement est-il compatible avec les ressources des Français ?

### Une population vieillissante

En 2012, la France comptait 3 524 258 personnes âgées de plus de 80 ans. **A l'horizon 2040, ce nombre aura augmenté de 94 % pour atteindre 6 825 276 personnes.** Les régions les plus touchées par le vieillissement seront l'Alsace (+112 %) et le Languedoc-Roussillon (+106 %).

### Une prise en charge de la dépendance très inégale

Les structures médicalisées de type Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) proposent en moyenne **16 lits pour 100 personnes de 80 ans et plus en France** (577 953 lits médicalisés au total). Aucun territoire ne dispose d'une offre suffisante, mais c'est dans le Nord Pas de Calais et en Haute Normandie que le manque se fait le plus ressentir.

En conservant cette même proportion actuelle d'1 lit pour 16 personnes, et sans nouvelles mesures pour améliorer le maintien à domicile, **il faudra créer 541 343 lits en EHPAD en France d'ici 2040.**

### Un coût d'hébergement nettement supérieur aux ressources des retraités

**En France, le tarif d'hébergement moyen d'un Ehpad est de 1 769 € par mois.** Dans les départements des zones fortement peuplées, comme en Ile de France, ce coût est nettement supérieur. A Paris, dans les Hauts de Seine et dans les Yvelines, il est respectivement de 3 294 €, 2 806 €, et 2 562 €. En Vendée et dans la Meuse, en revanche, le prix est estimé à 1 342 € par mois.

**Le coût d'un séjour en maison de retraite représente en moyenne 106 % des ressources mensuelles d'un foyer de retraités.** En Seine Saint Denis, ce budget représente 154 % de leur ressource mensuelle ; à Paris, 148 %, dans les Alpes Maritimes, 133 % et dans les Bouches du Rhône 131 %. Ainsi en Seine Saint Denis, le tarif moyen mensuel d'un Ehpad est de 2 440 €, alors que les revenus mensuels moyen d'un foyer de retraités n'y sont que de 1 582 € !

Au delà des inégalités entre les différents territoires français, ces données indiquent clairement que les revenus moyens d'un foyer ne permettent pas la prise en charge en établissement sans un financement extérieur.



## Quels enjeux pour l'avenir ? Les pistes de réflexions de Cap Retraite.

Les déséquilibres régionaux et départementaux sont tels qu'ils ne pourront se résoudre sans une intervention à l'échelle nationale. Au delà de la prise en charge du vieillissement, il devient impératif de veiller à une meilleure harmonisation de cette situation sur l'ensemble du territoire.

Comment faire face à ces fortes disparités ? Voici quelques pistes de réflexion à mener :

- **La création de lits supplémentaires.** Cap Retraite a réalisé une projection des besoins en EHPAD à l'horizon 2040. Ce besoin a été évalué par département, dans l'hypothèse d'un nombre de lits par personne comparable à celui de 2012 (voir l'observatoire).
- **La diminution du coût du séjour par l'éloignement.** Lorsque les revenus et / ou le manque de places ne permettent pas l'accès à une maison de retraite proche de leur domicile, les familles peuvent éloigner géographiquement leur proche âgé vers une structure placée dans un département limitrophe. Une famille peut ainsi réaliser 42 % d'économies par mois en s'éloignant de Paris pour trouver une résidence dans l'Oise. 24 % en s'éloignant de la Seine-Saint-Denis vers l'Aisne.
- **Une aide financière centralisée de l'Etat sera incontournable.** Pour soutenir cet effort, il conviendrait d'augmenter le nombre de structures et d'en réguler les tarifs d'hébergement. Une baisse du coût des terrains de construction permettrait ainsi une baisse de ces tarifs.

« La prise en charge d'un proche âgé est une situation délicate, difficilement vécue par les familles. Découragement, épuisement, listes d'attente... nous partageons depuis plus de 20 ans le quotidien de ces familles. C'est pour ces raisons que nous avons voulu étudier ce phénomène à une plus large échelle, par région puis par département. Notre objectif est de souligner les enjeux à venir et d'apporter des pistes d'actions adaptées. La prise en charge et le bien-être de nos aînés doivent devenir l'affaire de tous. » explique Bernard Lasry, fondateur de Cap Retraite.

**Synthèse de l'étude :**  
[www.capretraite.fr/observatoire/synthese.pdf](http://www.capretraite.fr/observatoire/synthese.pdf)

**Etude complète :**  
[www.capretraite.fr/observatoire/etude.pdf](http://www.capretraite.fr/observatoire/etude.pdf)

**Fiches détaillées par région et par département sur le lien suivant :**  
[www.capretraite.fr/observatoire](http://www.capretraite.fr/observatoire)

**Contact Presse : agence Entre nous soit dit**  
**Céline Winther - Tél. : 01 40 29 15 54 – Portable : 06 60 92 77 61**  
**Mail : [cwinther@entrenoussoitdit.fr](mailto:cwinther@entrenoussoitdit.fr)**

*Étude réalisée en janvier 2014 par CAP RETRAITE © - Premier Service de Conseil et d'Orientation en Maison de Retraite  
Sur la base de sources internes et externes (INSEE, DRESS, DGI, FINISS).  
Voir les sources exhaustives sur l'étude complète ou sa synthèse.*

### A propos de Cap Retraite

Fondé en 1994 et leader du marché en France, Cap Retraite conseille les familles et les professionnels qui les accompagnent dans la recherche d'une place disponible dans un établissement d'hébergement adapté à leur proche en perte d'autonomie. En 20 ans d'expérience, 685 000 familles ont été conseillées. Cap Retraite collabore avec près de 1 000 résidences et propose différents modes d'hébergement : Ehpad, EHPA, foyers-logements, résidences services... en court, moyen ou long séjour correspondant au niveau de perte d'autonomie. Cap Retraite est accessible à tous et offre un service entièrement gratuit. Pour en savoir plus : [www.capretraite.fr](http://www.capretraite.fr).